



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°659 du Mercredi 1^{er} septembre 2022 - 16^{ème} année - Prix: 250 FCFA



ROUTE DE SÉGBÉ

#3

Finis les tracasseries et les lamentations

Après huit mois de travaux, la route de Ségbé (Adidogomé, Golfe 7) est de nouveau opérationnelle. Le tronçon long de 10 km a été rouvert à la circulation.

ASSAINISSEMENT

AGOÈ-NYIVÉ 1 #6

Les caniveaux sensés drainer l'eau pluviale transformés en poubelles



SOCIÉTÉ

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA CVJR #6

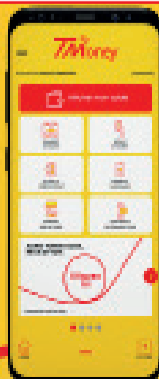
Le HCRUN lance le programme de bourses pour les orphelins des victimes de 2005



Tous mes services au bout du doigt ?

Clic, Appli TMoney !

Distributeur Officiel IB BANK Togo en Mobile Money
Avancer. Pour vous. Pour tous.



TMoney



Téléchargez et utilisez gratuitement l'Appli.



LE CARNET

Éradication complète en 2030

Le gouvernement a engrangé des succès dans la lutte contre les Maladies tropicales négligées. Selon les rapports de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Togo est le seul pays à avoir éliminé quatre de ces infections qui sévissent dans les zones rurales surtout africaines. La prévention d'autres maladies reste un défi majeur. Le gouvernement a engrangé des succès dans la lutte contre les Maladies tropicales négligées. Selon les rapports de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Togo est le seul pays à avoir éliminé quatre de ces infections qui sévissent dans les zones rurales surtout africaines. En effet, depuis la Déclaration de Londres en 2010, le Togo a inscrit l'éradication des Maladies tropicales négligées au premier rang de sa politique de santé publique à travers des campagnes de traitement de masse (TDM) et de sensibilisation.

Grâce aux efforts conjoints des acteurs du système sanitaire, l'OMS a déclaré en 2011 le Togo exempt de la transmission du ver de Guinée. Cette maladie qui affecte généralement les populations rurales, désormais n'est qu'un mauvais souvenir dans le pays, même dans les zones à risques. Et pour plus d'efficacité dans cette lutte, les autorités ont élaboré et mis en œuvre un Programme national des maladies tropicales négligées pour la période 2016-2020. Un an après l'implémentation de ce plan, le Togo a été déclaré par l'OMS, le premier pays d'Afrique subsaharienne à avoir éradiqué la filariose lymphatique (éléphantiasis). Cette maladie parasitaire qui constitue la deuxième cause de handicap moteur sur le continent se manifeste par une augmentation anormale ou importante du volume de certaines parties du corps dont les membres inférieurs ou des parties génitales (grosses bosses pour les hommes).

Malgré les incertitudes sanitaires et économiques liées à la pandémie au coronavirus, le Togo a été en mesure d'éliminer en 2020, la trypanosomiose humaine africaine (THA) devenant ainsi le pionnier dans l'élimination de cette maladie du sommeil qui menace des millions d'Africains. Cette maladie, qui se transmet lors des piqûres de mouches tsé-tsé ou glossines, provoque des infections difficilement curables et souvent mortelles, faute de soins appropriés. Poursuivant avec efficacité les mesures de surveillance épidémiologique, le gouvernement a également fait preuve d'efficacité dans la lutte contre le Trachome. Outre les campagnes de sensibilisation, d'énormes investissements ont été faits pour l'amélioration continue de l'approvisionnement en eau potable et l'accès à de meilleures infrastructures sanitaires.

Conséquence, le Togo devient le quatrième pays africain ayant atteint le cap de l'élimination de cette maladie transmissible qui cause dans la plupart des cas la cécité aussi bien chez les personnes adultes que les enfants. La pérennisation de ces acquis et la prévention d'autres maladies restent un défi majeur à relever.

Dès lors, le gouvernement intensifie les initiatives en vue d'éradiquer d'ici à 2030, l'essentiel des onze Maladies tropicales négligées officiellement reconnues par l'OMS.

Le secteur touristique en voie de redynamisation

Le ministère en charge du tourisme dispose des données actualisées sur les établissements touristiques suite à une nouvelle opération de recensement. La version provisoire du rapport du recensement a été soumise à validation hier mardi à Lomé. L'objectif est de parvenir à mesurer la contribution du tourisme dans l'économie nationale.

Le nouveau recensement général des établissements touristiques s'inscrit dans les objectifs assignés au ministère en charge du tourisme dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. La finalité est de parvenir à attirer 500 000 touristes en 5 ans et de contribuer à hauteur de 6,2% au PIB.

« Le but est de vérifier si des efforts sont faits pour l'atteinte de ces objectifs. Mais étant donné que le dernier recensement des établissements touristiques remonte à

2010, il s'avère nécessaire de faire un nouveau recensement pour avoir une base de données fiables et actualisées afin de pouvoir mesurer le poids économique du tourisme dans l'économie nationale », a expliqué Mafissa Assinguime, directrice de la planification et du développement touristique.

Intervenant lors de l'ouverture des travaux, le ministre en charge du tourisme, Kossi Lamadokou a également insisté sur l'importance des statistiques du secteur touristique pour la redynamisation du secteur touristique au



Togo.

« Les données issues de ce recensement vont non seulement permettre à tous les utilisateurs que nous sommes de disposer des données réelles et fiables mais va également servir à la mise en place du compte satellite du tourisme qui permet de dresser des tableaux d'informations comparables sur le plan international. Elles aideront à mettre à jour, les informations

importantes sur les entreprises touristiques aux fins d'identifier les faiblesses et, consécutivement, d'orienter ou d'ajuster la stratégie touristique du pays », a-t-il déclaré. Notons qu'au cours des travaux, les participants vont apporter leur expertise, chacun dans sa compétence, pour améliorer le contenu du rapport provisoire.

CLIMAT DES AFFAIRES

E-visa, une nouvelle initiative porteuse d'opportunités pour le Togo

Le Togo est bien classé parmi les pays qui offrent un climat d'affaires favorable aux investisseurs. C'est l'une des destinations touristiques prisées avec par exemple 712 000 touristes recensés en 2018 (+26% par rapport à 2017), pour 48 milliards de francs CFA de recettes. En instituant le visa électronique, le gouvernement fait un grand pas dans le cadre de sa volonté de faire du pays une destination rêvée par les visiteurs.

Depuis le 30 juin 2022, les ressortissants des pays pour lesquels l'obtention d'un visa est requise avant d'entrer au Togo ont la possibilité de faire la demande et de procéder au paiement des frais en ligne via la nouvelle plateforme officielle de voyage. En termes de délai pour l'obtention, la durée maximale du traitement de la demande en ligne est désormais de 05 jours ouvrés.

Des tarifs avantageux pour les voyageurs

L'obtention des visas de courtoisie n'est soumise au paiement d'aucun frais. Pour les entrées simples d'une durée d'un à 15 jours de séjour, le tarif est de 25 000 francs CFA et de 35 000 francs pour les entrées multiples sur la même durée. En ce qui concerne les entrées multiples pour des durées allant de 16 à 30 jours, le

tarif d'obtention du e-visa est de 45 000 francs.

65 000 francs sont à déboursier par les voyageurs pour un séjour compris entre 31 et 90 jours. Les entrées multiples sur 365 jours sont soumises au paiement de 100 000 francs CFA. Le Togo a déjà été classé 1er pays réformateur en Afrique et 3ème au monde par la Banque mondiale. Une position que le pays va renforcer et dont il entend tirer profit pour le développement de son économie, à travers notamment l'ouverture aux visiteurs étrangers.

Encore plus d'ambitions

Côté tourisme, si la contribution du secteur au PIB est de l'ordre

d'environ 8% à ce jour, l'ambition est de porter cette part à deux chiffres. Désireux de conforter le développement du tourisme, le pays a également pour plan de faire passer le nombre de visiteurs pour 100 habitants, de 3,2 en 2015 à 05 en 2022 et les recettes par visiteur de 520 dollars en 2015 à près de 700 dollars en 2022.

Le ministère de la Culture et du Tourisme fait état de 657 projets culturels financés par le Fonds d'aide à la culture (Fac) et de plus de 480 000 arrivées de touristes en 2020 malgré la pandémie de la covid-19. Le pays qui a déjà été classé au 2ème rang mondial de performance dans le tourisme d'affaires et de congrès en 2017 par l'OMT, s'offre par la mise en place du visa électronique, la possibilité d'accroître le nombre de visiteurs.

COMMUNICATION ET CIVISME

Les journalistes à l'école des enjeux du numérique et des nouvelles lois de la presse

Le ministère en charge des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République et celui de la Communication et Médias, organisent du 25 au 3 septembre 2022 un atelier national de sensibilisation des professionnels des médias sur les enjeux du numérique et l'implication des nouvelles lois adoptées dans l'exercice de leur profession.

L'initiative à laquelle sont associés, la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), et l'Observatoire togolais des médias (OTM) vise à renforcer les connaissances des professionnels des médias du pays sur la notion de « démocratie numérique et participation citoyenne ».

La première étape dudit atelier s'est tenue à Lomé les 25 et 26 août 2022. Elle a réuni une quarantaine de journalistes issus des médias publics et privés (presse

écrite, en ligne, radio et télévision).

« Le rôle des médias est de diffuser des idées et des idéaux qui valent la peine et qui contribuent à bâtir un avenir meilleur. Notre démarche est pédagogique et vise à remettre au goût du jour, un certain nombre de dispositions essentielles, qui vous permettront d'être toujours des vecteurs de paix, même en temps de conflit », a rappelé le Ministre de la Communication et des Médias, Prof. Akodah Ayewouadan à l'ouverture

des travaux de cet atelier.

Pour lui, il s'agit à travers cet atelier de sensibilisation, de créer avec les hommes et femmes des médias, un espace inclusif de réflexion et d'analyse pour une presse plus professionnelle et participant aux questions de développement.

« Les médias sont garants d'un droit fondamental, le droit à l'information, et il convient de l'exercer en toute liberté, mais avec responsabilité... Nous croyons que plus la presse gagnera en responsabilité, moins il y aura d'incivisme numérique, et plus il sera facile de réaliser le développement et les avantages que cela comporte pour les citoyens », a laissé entendre le ministre Akodah Ayewouadan à cette occasion.

Les communications délivrées au cours des deux jours de rencontre ont tourné autour de plusieurs thématiques qui sont entre autres: « État de droit, démocratie et liberté d'expression et d'information : Nécessité d'une éducation aux médias numériques » ; « Le journalisme sensible à la démocratie numérique et à la participation citoyenne, cas pratique » ; « Le rôle des médias dans la promotion d'un cyberspace sûr » ; « Comportement et implication du nouveau code de la presse et de la communication, de la nouvelle loi organique de la HAAC en lien avec l'interprétation du nouveau code pénal », et « Le journalisme

Suite à la page 5

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

La route de Ségbé rouverte aux usagers

Finis les tracés et les lamentations

Après huit mois de travaux, la route de Ségbé (Adidogomé, Golfe 7) est de nouveau opérationnelle. Le tronçon long de 10 km a été rouvert à la circulation.

Inscrit dans les travaux publics d'urgence du gouvernement, ce chantier opéré par l'entreprise Ebomaf a consisté à réhabiliter complètement la voie, en la dotant d'un nouveau revêtement et d'une nouvelle emprise. En outre, les soucis d'évacuation d'eau ont également été corrigés, avec la réalisation d'un bassin de rétention d'eau de plusieurs hectares. Pour rappel, la route de Ségbé permet de relier la N5 (Lomé-Kpalimé) à la frontière du Ghana. Ainsi, après 8 mois de travaux, ce tronçon traversant la commune du Golfe 7 est de nouveau opérationnelle. La voie a été dotée d'une nouvelle couche de bitumage. De même, les problèmes de canalisation pour évacuer les eaux de pluie ont été réglés. La construction d'un bassin de rétention d'eau de 5 hectares y est incluse dans le projet de cette réalisation. C'est Ebomaf la société de BTP qui a réalisé la route longue de 10 Km. Fini donc le calvaire des usagers, riverains et opérateurs éco-

acteurs !! Profitons bien et prenons soin de cette nouvelle route pour notre bien !! Satisfécit du Président de l'association « Mayi Magbo Dé Dié » Le Président fondateur de l'association *MAYI MAGBO DÉ DIÉ* Monsieur Gabriel Atsou ETEKPOR, acteur de la sécurité routière, exprime sa satisfaction dans une interview accordée à afriquenligne. info exprime ses premiers sentiments à l'ouverture de la route Adidogomé Douane de SEGBÉ ? *MAYI MAGBO DÉ DIÉ* : nous pouvons dire que nous avons un double sentiment. Double sentiments parce que nous ressentons une satisfaction car, le gouvernement a écouté le cri d'alarme de la population du golfe - 7, pour faire quelque chose dans l'urgence pour que cette population puisse vaquer librement à ses occupations en se déplaçant sur une voie normale, une route lisse, une route qui nous permet d'oublier le calvaire dans le passé, le calvaire couplé d'insécurité routière que nous avons vécu

nant l'effectivité des lampadaires sur cette voie; -Nous devrions considérer les tracés horizontaux pour garder bien notre droite en roulant-Nous devrions savoir

rer la voie aux autres usagers. -Que les motocyclistes évitent de rouler au beau milieu de la route pour se protéger, et en laissant leurs engins aux bas-côtés pour



pas permis d'avoir une chaussée aussi large que nous l'aurons désirée. Pour le moment, à défaut de ce qu'on veut, contentons-nous de ce qu'on a ! Ainsi rendons grâce à Dieu en se rappelant du passé pour rouler sur cette nouvelle infrastructure routière prudemment.

Quelques conseils pour les usagers

Considérant que la nouvelle route de Ségbé est de 9 mètres de large comme tant d'autres dans la capitale, et que les grands Carrefours sur cette voie ne sont pas encore dotés des feux tricolores ; aussi que le poste de douane à Ségbé ne soit doté d'un parking spécial pour le stationnement des camions en formalités; et en atten-

marquer les arrêts au besoin: Les pneus bien collés sur les bordures afin de faciliter le croisement des autres usagers.

- La circulation sur cette route étant règlementée à 50 km / heure, ce qui nous oblige à éviter les excès de vitesse sur cette voie.
- Les règles primordiales pour les dépassements sont à pratiquer au moment où les dépassements hasardeux sont à proscrire.
- Évitions les dangers pour rouler consciencieusement la nuit comme le jour en respectant une bonne Distance de sécurité.
- Que les camions s'abstiennent de stationner sur cette voie. Au besoin pour arrêts toutes voitures ou camions peuvent rentrer dans les voies secondaires, afin de libé-

les arrêts.

- Que les piétons témoignent toujours leur présence d'esprit en voulant traverser.
 - Que les vendeurs s'abstiennent de s'installer dans les angles rues pour éviter les encombrements que créent leurs clients.
 - Que les espaces créés pour des arrêts taxis soient exploités à bon escient et non pas pour les occupations permanentes des voituriers qui ne possèdent pas de garages chez eux.
- La sécurité routière est une affaire de nous tous. Ensemble luttons contre l'insécurité routière sur toutes les voies.

Tassou Bagoudou



nomiques qui étaient confrontés à d'énormes difficultés sur cette route. C'est une route stratégique qui permet de desservir la nationale 5 Lomé-Kpalimé et la frontière du Ghana. 117 milliards de F CFA ont été mobilisés par le gouvernement pour les travaux publics dont la construction de cette route. «Aooo la route de Segbé nous fatigue ! On n'en peut plus !» «Que le gouvernement agisse et nous sauve !» «Vraiment c'est trop difficile d'habiter vers Ségbé!» Aujourd'hui, toutes ces plaintes sont derrière nous, grâce à l'action du Gouvernement sous le leadership du PR Faure Essozimna Gnassingbé qui, œuvre au quotidien pour le bien-être des populations. Les travaux ont démarré en début d'année et en quelques mois, voici la voie de Ségbé réouverte à la circulation ! Bravo à tous les

dans les temps passés. Mon deuxième sentiment est que les travaux pouvaient être mieux appréciés si l'emprise de la voie a été vraiment large, plus large afin que la route soit faite au-delà des 9 mètres pour sa largeur. Donc l'emprise étant large par endroit, moins large aussi par endroit, ce qui nécessiterait des casses ou des dédommagements pour les maisons à détruire, d'où le gouvernement n'ayant pas eu les moyens nécessaires, devrait attendre plusieurs mois ou années pour contourner ses contraintes budgétaires afin de mieux faire.:

Votre coup de cœur ?

Nous saluons l'entreprise EBO-MAF, pour sa disponibilité et ses appuis donnés au Gouvernement pour répondre aux cris d'alarme des usagers en ce moment de crise économique. Voilà les raisons qui ne nous ont

REFORMES ET DIGITALISATION

La demande d'immatriculation foncière facilitée au Togo

La procédure d'immatriculation foncière est l'ensemble des formalités tendant à la création du titre foncier. Elle permet de soumettre un immeuble au régime des livres fonciers de la République togolaise. Depuis un moment déjà, un vent de réformes et surtout de digitalisation souffle dans le pays. Il touche tous les secteurs socioéconomiques, en l'occurrence le domaine du foncier.

Le pays ambitionne de digitaliser 75% des démarches administratives à l'horizon 2025. Au début du mois de juillet 2022, les pouvoirs publics ont rendu faisables les consultations des avis de demande d'immatriculation foncière sur les plateformes digitales de l'Office togolais des recettes (OTR) et du Journal officiel de la République togolaise.

Une digitalisation saluée

Dorénavant, ces avis sont consultables sur le site du fisc togolais (www.otr.tg) ainsi que celui du journal officiel (www.jo.gouv.tg). C'est une énième numérisation des services publics qui soulage les usagers de la Direction

du cadastre, de la conservation foncière et de l'enregistrement (DCCFE) qui est en charge de ces démarches.

L'initiative dématérialise le processus d'établissement des titres fonciers au Togo. Mais encore, la version physique réduite, de couleur verte, peut toujours être retirée par les requérants au bureau des renseignements de la DCCFE.

Le transfert de propriété au cœur des réformes

C'est une opération de déplacement d'une chose (vendue) du vendeur vers l'acheteur. Dans ce domaine, le délai de traitement des mutations totales est fixé à 06 heures au maximum, depuis la fin du mois d'avril 2020.

Immédiatement, la barre des 90 dossiers traités par mois a été dépassée. Actuellement, le délai moyen de mutation est de 03 heures en pratique contre une soixantaine de dossiers par mois précédemment, avec un délai moyen de 08 jours.

Les opérations d'hypothèque accélérées

Par ailleurs, le nombre de dossiers de transfert de propriété est allé à 1 125 en 2021, contre 252 en 2018, soit une hausse de plus de 300%. En outre, en ce qui concerne les opérations d'hypothèque, le délai de traitement des dossiers est maintenant fixé à 04 jours en moyenne. Par conséquent, le nombre d'hypothèques enregistrées en 2021 est de 933 (hausse de 39% par rapport à 2020) contre 15 jours pour 670 hypothèques signées en 2020.

L.M.



Encore plus proche de VOUS !!!



UNE NOUVELLE **DIVISION DU CADASTRE À TSEVIE-DAVIE**
NON LOIN DU PÉAGE

pour les dossiers des préfectures
de **Zio**, de l'**Avé**, de **Yoto**, de
Vo et du **Bas-Mono**

RELIGION

L'APEGEF installe sa branche locale à Tsévié

La ville de Tsévié a désormais sa branche locale des Pasteurs et Evangélistes de la Génération de Feu (APEGEF). Elle est officiellement installée ce vingt-quatre août deux mille vingt-deux par le bureau national lors d'une cérémonie tenue à la mairie de Tsévié.

Un bureau de cinq membres dirigé par le pasteur KOU-DAYA Marius. C'est désormais cette équipe qui va présider aux destinées de l'association des Pasteurs et Evangélistes de la Génération de Feu APEGEF zone Tsévié. Elle a été officiellement installée dans ces fonctions par le bureau national le vingt-quatre août deux mille vingt-deux au cours d'une cérémonie présidée par son président. Cette officialisation appelle à une grande responsabilité puisque les défis à relever restent immenses, notamment la réorganisation de l'église en général pour une efficacité des actions des hommes de Dieu sur le terrain.

Pour Marius KAODAYA, « cette nomination n'est pas seulement pour moi une satisfaction, mais je vois en même temps une grande responsabilité qui nous attends, surtout avec mon comité nous devons veiller et œuvrer pour la discipline des pasteurs

dans la zone de Tsévié dans la préfecture de Zio et pourquoi pas au-delà. Nous devons aussi voir améliorer l'éthique pastoral pour que nous ne soyons pas avilies par qui que ce soit » L'APEGEF Tsévié compte renforcer sa collaboration avec les autorités dans la lutte contre la pandémie du COVID, mais surtout contre le terrorisme. Pour cela, KOU-DAYA souligne que « nous avons le devoir de travailler aux côtés du gouvernement ; le gouvernement même reste conscient que lors de la pandémie à Covid 19, l'église était vraiment active pour éradiquer cette maladie au Togo. De la même manière aujourd'hui, nous sommes là dans la même optique pour qu'il ait la paix au Togo. Parce que c'est l'objectif premier du premier responsable du pays, c'est à dire le président de la république, M. Faure Essozimna Gnassingbé. Il prône toujours la paix, il œuvre pour la paix, alors nous sommes appelés à l'aider dans ce sens qu'il

y ait la paix au Togo et nous allons aussi combattre le terrorisme qui fait son pas dans notre pays. Alors nous devons sensibiliser les pasteurs à pouvoir conscientiser les fidèles à ne pas accepter des personnes suspectes dans leur maison, des personnes suspectes partout où ils seront ». A-T-IL AJOUTE

Le bureau national invite par ailleurs les pasteurs et évangélistes qui sont toujours en marge des activités des regroupements à se rapprocher pour plus d'efficacité dans la lutte contre ce fléau qu'est le terrorisme en insistant sur la forte collaboration avec les autorités du pays.

Pasteur AMEVI CORNEILLE ZEBALA relève que « pour que le gouvernement ou les autorités puissent travailler et bien atteindre leurs objectifs dans le cadre religieux, il faudrait que les autres pasteurs et évangélistes emboitent ce pas., d'être dans une organisation pour qu'ensemble nous puissions collaborer en symbiose et en synergie pour que le Togo soit vraiment épargné de ce fléau ».

L'APEGEF, après cette officialisation de sa représentation de Tsévié, va poursuivre ses activités dans les autres localités du pays pour un maillage plus complet du territoire national.

Tata Sylvie

Courtes contre la montre

Autoriser à rouvrir !

Dans un communiqué du gouvernement signé du ministre de la Culture et du Tourisme, Dr Kossi Gbényo LAMADOKOU, il est autorisé « la réouverture des boîtes de nuit et assimilés sur toute l'étendue du territoire national ». Ceci au regard du ralentissement des contaminations à la Covid-19. Toutefois, des conditions sont exigées, à savoir: « la présentation d'une preuve de vaccination contre la Covid-19, strict respect des mesures barrières notamment le lavage et la désinfection systématique des mains etc. », précise le communiqué. « En cas de résurgence des cas de contamination, les mesures restrictives seront remises en vigueur », a relevé le ministre dans le communiqué. Ainsi, le gouvernement invite les responsables des boîtes de nuit et assimilés et l'ensemble de la population, au maintien de la vigilance, au respect des mesures barrières et à l'adhésion à la campagne vaccinale toujours en cours.

Renforcement des procédures de qualification

Au Togo, les réformes dans le domaine du numérique se poursuivent. L'exécutif a en effet adopté jeudi en Conseil des ministres, un projet de décret relatif à la qualification des prestataires de services de confiance. L'objectif poursuivi par le gouvernement est de déterminer "les règles relatives à la procédure de qualification des prestataires de services de confiance, de cybersécurité et des produits de sécurité, ainsi qu'à la procédure d'agrément des centres d'évaluation". Le texte vient renforcer la sécurité autour des systèmes d'information des administrations et opérateurs de services essentiels. En effet, le Togo ambitionne de devenir un modèle en matière de cybersécurité. En rappel, un mémorandum d'entente a été signé entre le Gouvernement et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) permettant au pays d'abriter le Centre Africain de Coordination et de Recherche en Cybersécurité.

Encore fermées !

Cinq lieux de culte dans le Grand Lomé viennent de payer le prix des nuisances sonores. La décision prise depuis le 14 juin 2022 par le ministre de l'Administration territoriale Payadowa BoukpeSSI a été rendue publique mi-août par la direction des cultes. Il s'agit des églises, missionnaire de la grâce abondante du Christ sise à Légbassito, Réveil du Christ sise à Togblékopé, Yesu le Agbé sise à Avépozo, du ministère international de la vie Zoe du Christ sis à Légbassito, et du ministère évangélique Tout-Puissant sis à Agoè-Assiyéyé.

Selon les informations, la fermeture des lieux de ces lieux de culte intervient après plusieurs plaintes et dénonciations des citoyens auprès de la direction des Cultes. Les riverains de ces lieux de culte se sont plaints du niveau sonore de toute la panoplie d'éléments (microphones, haut-parleurs, instruments de musique, etc.) qui entrent dans la méthode d'adoration.

« Malgré les conciliations entreprises par la direction des cultes pour amener les riverains et les responsables des lieux de culte mis en cause à un meilleur vivre ensemble, ces nuisances persistent selon les riverains. Dans le souci de restaurer la tranquillité et la quiétude des populations riveraines, le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires a fait procéder à la suspension de ces cinq lieux de culte », précise une note de la direction des Cultes.

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya, aux avant-postes

L'inflation des prix des articles est un phénomène mondial. Les pays dits riches n'échappent pas à cette situation kafkaïenne. Les nations en voie de développement en sont frappées de plein fouet. Si le bois vert est brûlé de fond en comble, qu'en sera-t-il du bois sec ?

Le Togo faisant partie de cette dernière catégorie, les populations subissent le phénomène amèrement. Mais le gouvernement n'est pas resté passif. Et pour tenter de donner un coup d'arrêt au quotidien intenable des ménages surtout insolubles, le détenteur du maroquin de l'économie et des finances, le ministre Sani Yaya est propulsé au devant de la scène. Il phosphore, consulte et donne des directives de concert avec

d'autres départements ministériels.

Face ainsi à ces moments singulièrement sombres, conséquence directe de la guerre en Ukraine, le 15 juin dernier, recevant les opérateurs économiques dans la foulée de la 2ème réunion de l'année du cadre de concertation Etat-secteur privé, il indiquait « Nous devons tirer les leçons de ces différentes crises afin de changer résolument de paradigme pour produire ce que nous consom-

mons et consommer ce que nous produisons. »

Et pour ceux qui pensent que les gouvernants ne se soucient pas outre-mesure de leurs concitoyens, le ministre Sani rassure : « le gouvernement togolais continue d'accorder une attention particulière à l'évolution des prix et prévoit de renforcer les mesures déjà prises, afin d'atténuer les tensions inflationnistes ».

Espérons qu'avec la rentrée scolaire qui s'annonce déjà à grands pas, d'autres dispositions particulières seront appliquées pour alléger les lourdes charges des parents meurtris par cette crise inflationniste mondiale.

SUTE DE LA PAGE 2

face aux enjeux et rapports de souveraineté : infox et ingérence et contre-ingérence numérique ».

« Quand on parcourt les thématiques retenues pour cet atelier, on peut comprendre que les échanges vont apporter un certain nombre de réponses à un débat qui a eu lieu en fin d'année 2021 sur la situation de certains confrères qui se sont retrouvés en prison, et mais aussi le débat qui a eu lieu par rapport à

l'interprétation de certains articles contenus dans le nouveau code de la presse et la loi organique de la HAAC. A cela s'ajoute la question du numérique. Qui parle du numérique comprend tout simplement qu'aujourd'hui notre profession ne peut s'exercer en marge du numérique. Mais l'usage de cet outil est d'une importance et c'est un atout, mais il faudra maîtriser le cadre juridique qui l'entoure pour

ne pas tomber dans les subtilités que regorgent différents textes qui existent », a indiqué le président de l'OTM, Fabrice Petchézi. Après Lomé, le cap est mis sur Atakpamé et Kara où les journalistes de l'intérieur seront également entretenus sur les mêmes thématiques.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

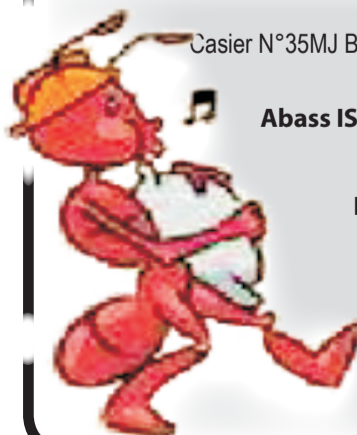
Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires



LA PROBLÉMATIQUE DU DÉBOUCHAGE DES CANIVEAUX DANS LE GRAND LOMÉ

Agoè Nyivé 1 : Les caniveaux sensés drainer l'eau pluviale transformés en poubelles

Depuis des années, le Grand Lomé voit ses caniveaux remplis de déchets divers. Ces déchets sont déversés par les populations. Ils provoquent aussi des eaux de ruissellement

Par ces temps de pluies, Lomé se transforme en marécages par endroits. La cause est toute simple : toutes les canalisations d'eaux pluviales sont bouchées.

Les quartiers vivent alors au ralenti. Ce temps devient économiquement et socialement dramatique sans compter les conséquences que ces inondations ont sur la santé, l'environnement, les équipements urbains et le foncier.

Dans la commune d'Agoè Nyivé 1, les caniveaux sont constamment bouchés par des ordures et par conséquent peuvent entraîner des inondations, l'eau n'arrivant pas à circuler normalement.

Que ce soit la route de Mission Tové en passant par leader price ou encore la voie menant à l'église catholique d'Agoè Nyivé, on assiste impuissant à une déferlante d'ordures entraînées par les eaux de pluies.

Ces caniveaux sont, pour la plupart, laissés à ciel ouvert alors qu'il faut absolument poser des dalles dessus afin de les recouvrir tous.

Devant ce fléau, il est important

que les autorités communales d'Agoè Nyivé 1 sensibilisent en cette période de pluie, les habitants. Ils se doivent également de mener des actions de curage régulier des caniveaux pour éviter la survenance éventuelle des différentes catastrophes avec son corollaire des pertes en vies humaines.

Un travail de Sisyphe

Comment arriver à une solution durable dans la gestion des caniveaux à Lomé ? L'aménagement en question concerne les routes et les caniveaux. Le marché de débouchage des caniveaux ou égouts a eu pour maître d'ouvrage la Direction de Services Techniques, service de la mairie de Lomé ayant en charge les questions de la gestion des ordures. Un appel d'offres a été lancé et des entreprises ont soumissionné.

Les marchés furent attribués à des entreprises qui commencèrent les travaux. En fait de travaux, les entreprises se sont contentées d'isoler les déchets du sable sinon

de la boue qui était retirée des caniveaux avec ces déchets. Ainsi, seuls les déchets étaient enlevés et transportés vers les décharges. Quant à la boue, elle était abandonnée là, au bord des caniveaux de telle sorte que l'on peut apercevoir des tas de sable le long des rues de Lomé à cette époque. Ces dunes constituent un risque réel pour la circulation routière dans la capitale. Par ailleurs, au fur et à mesure que les véhicules passent et que le vent souffle, le sable reprend sa place dans les caniveaux et sur la chaussée.

On constate que la question du débouchage des caniveaux n'est pas prise en charge de façon globale et dans le temps. C'est une opération ponctuelle qui n'offre pas une solution dans la durée. On pourrait aussi se poser la question sur la sélection des entreprises. Sur quelles bases les marchés ont été attribués et quel a été le contenu exact des termes de référence du marché? Le respect des procédures d'attribution des marchés publics et le contrôle qui en est le corollaire se trouvent questionnés. A la limite on pourrait s'interroger sur le bien fondé et l'intérêt d'un tel financement.



Le contrôle et la supervision, un travail dédié à l'ANASAP

Selon le directeur général de l'ANASAP, Gal Béréna Gnakoudè, le curage consiste à enlever tout l'encombrement au sein des caniveaux et à amener tous les déchets collectés à la décharge. Au cours cette campagne, ANASAP intervient en appui au District autonome du Grand Lomé, en veillant au contrôle et à la supervision de toutes les actions en matière d'assainissement et de salubrité publique.

« L'agence va s'assurer que toutes les entreprises impliquées dans cette opération remplissent leurs cahiers de charge », a martelé Gal Béréna Gnakoudè. A Lomé, dit-il, les quartiers vulnérables sont Avédji, avec le bassin caméléon qui déborde chaque année, Bè, derrière la clôture de l'aéroport où stagne chaque année de l'eau inondant les populations

riveraines. « Bref, Lomé est une ville basse qui est en-dessous du niveau de la mer et qui s'inonde à chaque fois que d'importantes pluies s'abattent sur la capitale », a-t-il précisé. Selon lui, il est nécessaire de curer les caniveaux qui drainent l'eau pluviale dans le système lagunaire, et partant, dans la mer. Il faut aussi augmenter les capacités des bassins de rétention d'eau.

« A quels niveaux que nous sommes, que ce soit la commerçante ou le commerçant établi en bordure de la route, que ce soit le fonctionnaire dans son bureau, l'industriel ou l'entrepreneur, il faut que nous fassions un effort particulier pour gérer nos déchets. Manquer de le faire, c'est contribuer à boucher les caniveaux et créer les inondations, avec tous les dégâts qu'on leur connaît », a ajouté le général Béréna.

T.B.

LA LUTTE CONTRE LES FAUX MÉDICAMENTS :

Un appel lancé à l'endroit des autres pays du continent

Le Togo et ses partenaires (Fondation Brazzaville et l'Organisation mondiale de la santé/OMS) ont fait mardi à Lomé, le point point sur les différentes avancées dans le cadre de la lutte contre les faux médicaments.

La rencontre s'est déroulée en marge de la 72^e session du comité régional de l'OMS pour l'Afrique. Parmi les intervenants de haut niveau : Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus (Directeur général de l'OMS), Dr Matshidiso Rebecca Moeti (Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique), Minata Samaté Cessouma (commissaire en charge de la santé, des affaires humanitaires et du développement social de l'Union africaine) et Pr Moustafa Mijiyawa (ministre togolais de la santé).

Objectifs de cette rencontre : actualiser et les meilleures pratiques mises en œuvre pour lutter contre les médicaments de qualité inférieure et falsifiés dans les pays africains, inviter les ministres présents à optimiser la coordination de la lutte contre ces médicaments niveau du continent et à faire des recommandations dans ce sens.

Un appel a été une fois encore lancé à l'endroit des autres pays du continent, les invitant à rejoindre la lutte en ratifiant le traité de l'Agence Africaine du Médica-

« Le réseau des faux médicaments ou de qualité inférieure est étroitement lié à d'autres réseaux », a souligné le ministre togolais de la santé Prof. Moustafa Mijiyawa.

Ce dernier a rappelé la nécessité d'une approche coordonnée et multisectorielle pour mener une lutte beaucoup plus efficace comme ce qui se fait au Togo.

En janvier 2021, sept pays africains (Togo, Congo-Brazzaville, Ouganda, Niger, Sénégal, Ghana, Gambie) se sont engagés à criminaliser le trafic des faux médicaments, en introduisant « des lois et sanctions pénales » dans leurs juridictions, dans le cadre de l'Initiative de Lomé.

La rencontre tenue à Lomé avait pour objectif d'inciter d'autres États à apporter une « réponse collective à cette crise panafricaine ».

Une étude réalisée en 2019 indique que seuls 10 à 30 % des médicaments consommés en Afrique subsaharienne sont fabriqués localement.

De 75 milliards de dollars US en 2010, le chiffre d'affaires du trafic des produits médicaux falsifiés est évalué à 200 milliards de dol-

lars en 2014.

Le chef de l'État togolais Faure Gnassingbé était une fois encore revenu sur le sujet lundi dernier, à l'ouverture de la 72^e session du comité régional de l'OMS pour l'Afrique.

La déclaration de Lomé, a-t-il souligné, vise à mettre en œuvre des plans nationaux de lutte contre les médicaments de qualité inférieure et falsifiés, à travers une action coordonnée des pouvoirs publics et du secteur privé.

« En rappelant que près de la moitié des signalements de trafic proviennent d'Afrique subsaharienne, et -pire- que plus de cent mille (100.000) décès d'enfants de moins de cinq ans chaque année seraient liés à l'utilisation d'antipaludéens de mauvaise qualité, je plaide pour que nous soyons rejoints dans cette lutte par l'ensemble des autres pays qui n'ont pas encore adhéré à l'initiative », a lancé Faure Gnassingbé.

« L'engagement pour la santé est pour nous une responsabilité, mais

elle est surtout, pour nos sociétés, la clé qui ouvre les portes de l'harmonie, du progrès et de la prospérité », a-t-il ajouté.

Rappelons que le Togo est l'un des pays pionniers à avoir modifié son code pénal dès 2015 en matière de trafic de faux médicaments. La peine encourue par les trafiquants est désormais de 20 ans de prison et l'amende est fixée à 50 millions de francs CFA.

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA CVJR

Le HCRUN lance le programme de bourses pour les orphelins des victimes de 2005

Le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a lancé lundi à Lomé le programme de bourses pour les orphelins des victimes des troubles sociopolitiques de 2005. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation n° 49 de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR). La cérémonie a été présidée par la présidente du HCRRUN, Awa Nana-Daboya en présence des bénéficiaires venus de toutes les régions du Togo.

C'est une nouvelle phase du programme de réparation élaboré par la CVJR qui vient d'être lancée par le HCRRUN. Cette phase concerne la mise en œuvre de la recommandation n°49 qui stipule : « l'octroi de bourses d'études aux enfants

directement victimes de ces violences ; l'octroi d'une aide annuelle à la scolarisation payable pendant cinq ans aux enfants de victimes directes. La jouissance de ces bourses et aides à la scolarisation devra intervenir exclusivement dans le cadre de struc-

tures publiques d'éducation ». Les enfants bénéficiaires ont droit chacun à une bourse d'études (21 000F par mois) pendant cinq ans.

Pour ce lancement, 100 enfants dont 55 filles et 45 garçons ont été recensés dans le cadre d'une enquête préliminaire sur toute l'étendue du territoire national. Parmi ces enfants, certains sont des élèves ou des étudiants et d'autres ont embrassé les mé-

Suite à la page 7

CRISE SÉCURITAIRE EN AFRIQUE

Septembre le mois de l'amnistie africaine au Togo

Faire taire les armes

L'Afrique et plus particulièrement la partie occidentale du continent est frappée par une crise sécuritaire sans précédent. Les armes circulent sans autre forme de procès. C'est pour arrêter ce fléau destructeur que l'Union Africaine a lancé en 2017 le projet intitulé « Faire taire les armes ». Un projet qui a amené les Etats africains à renouveler leur engagement en décembre 2020 pour faire de chaque mois de septembre de l'année « Mois de l'Amnistie Africaine » afin de permettre aux civils qui détiennent illégalement des armes de les remettre aux autorités compétentes. Cette année, le Togo va célébrer l'évènement sur le plan local avec l'appui du Bureau de Désarmement auprès des Nations Unies (UNODA) et la Commission de l'Union Africaine.



Le mois de septembre démarre déjà ce jeudi le 1er jour du neuvième mois. Conformément à son engagement pris devant l'Union Africaine de déclarer ce mois « Mois de l'Amnistie Africaine » en soutien au projet phare de l'organisation intitulé « Faire taire les armes », le Togo va célébrer l'évènement avec l'appui de ses partenaires à travers la Commission Nationale de lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre (CNL PAL). Au cours de ce mois, une campagne de sensibilisation sera organisée pour amener tous ceux qui détiennent illégalement des armes à les remettre aux autorités compétentes. L'initiative vise à contribuer à la réduction de la détention d'armes de manière irrégulière ou illégale par les personnes privées et partant à l'éradication de la violence armée en se solidarisant avec l'Union Africaine dans son aspiration à « faire taire les armes d'ici 2030 » dont l'un des projets clés est la célébration annuelle du mois de l'Amnistie pour la remise volontaire des Armes.

Au cours de cette campagne, il sera question de sensibiliser les populations sur les dangers liés à la prolifération et à la détention illégale des armes et munitions. Il sera aussi question de renforcer les capacités des acteurs publics et locaux sur les principes et aspects de la police de proximité et sur le concept de l'amnistie des

armes ainsi que sur l'éducation à la paix ; de collecter des armes illégalement détenues par les civils et régulariser le statut administratif des armes irrégulièrement détenues sans répression ni sanction. « Dans le but de mieux gérer la campagne de l'Amnistie des Armes, le projet prévoit d'accompagner les acteurs publics (communes, forces de défense et de sécurité) ainsi que les autorités locales sur les procédés du concept de l'Amnistie des Armes et sur la mise en œuvre de la police de proximité ainsi qu'à l'éducation à la paix, gages de la responsabilisation de la population » apprend-on de source officielle.

Précision utile, les armes collectées au cours de cette campagne seront détruites publiquement à la fin des opérations de collecte dans le District Autonome du Grand Lomé, en présence des autorités, des partenaires, de la population de chaque région ciblée par le projet. A la fin des opérations, l'autorité fera le suivi et l'évaluation du projet et l'établissement de la base de données. Notons que les zones d'intervention du projet de sensibilisation concernent les régions des Savanes, Kara et centrale et dans une certaine mesure dans certaines préfectures frontalières des régions Plateaux, Maritime et Grand Lomé.

La rédaction

MOBILE MONEY :

Augmentation des abonnés et hausse du pouvoir d'achat des Togolais

Le Mobile Money permet aux individus détenteurs d'un téléphone portable et titulaires d'un compte de recevoir, conserver et dépenser de l'argent en utilisant leur téléphone portable. Au Togo, le service de paiement mobile est davantage prisé. Et pour cause, il facilite la vie aux utilisateurs grâce à des opérations d'épargne, de paiement, de retrait et d'envoi d'argent par téléphone mobile.

La banque mobile est une sorte de banque dans les poches des utilisateurs. Les Togolais en raffolent aujourd'hui, comme le démontrent des chiffres publiés par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep).

Croissance du nombre d'abonnés

En 2021, il y a eu une hausse de 7% du nombre d'abonnés Mobile Money au Togo, par rapport à l'année précédente (2020). Le pays a enregistré 4 588 386 abonnés Mobile Money sur le territoire, soit plus ou moins la moitié de la population totale. L'Arcep mentionne que cette augmentation doit sa survenance à une reprise de l'activité économique, le processus de digitalisation de l'économie de plus en plus accéléré, la multiplication des usages.

Une augmentation constante

Le Mobile Money a pris son envol avec l'apparition de la maladie à coronavirus et la promotion des

niveau affiché par le Togo est l'un des meilleurs. Ceci est synonyme d'une insertion socioprofessionnelle davantage garantie, d'un salaire de plus en plus suffisant qui permet d'épargner et d'aug-



moyens digitaux dans le pays. En 2020, il y a eu une croissance du nombre d'abonnés de 24% par rapport à 2019. Et pour cause, le Togo, comme d'autres pays du monde, a instauré des mesures de distanciation sociale et encouragé les opérations à distance.

Bancarisation

Les Togolais n'ont pas tout de même abandonné les banques classiques. Le taux de bancarisation qui est le pourcentage de personnes ayant au moins un compte en banque, est aussi en hausse. Dans la sous-région, le

mentation du pouvoir d'achat des citoyens.

En 2020, les détenteurs de comptes dans les établissements de crédit (banques, services postaux, caisses nationales d'épargne) au Togo étaient de 1 178 587. Jadis, 78 597 nouveaux comptes avaient été ouverts. Aux yeux de la Bceao, le Togo est le pays qui a affiché le meilleur score de bancarisation dans l'espace Uemoa, en 2018 et 2019.

L.M.

SUTE DE LA PAGE 6

tiers pratiques tels que la menuiserie, la tapisserie, la couture, la plomberie etc. Au sein de la deuxième catégorie, certains sont en apprentissage tandis que d'autres ont terminé et dont à la recherche de moyens pour installer leurs ateliers.

La cérémonie de lancement a été marquée par une remise symbolique de la bourse aux enfants. Selon la présidente du HCRRUN, l'initiative consiste à témoigner la compassion du peuple togolais aux tuteurs et aux familles des bénéficiaires.

« Par cette allocation, le Président de la République tient à réitérer à vos familles respectives, à vos parents vêt tuteurs qui s'occupent de vous et à vous-mêmes, la compassion de notre peuple. Symbole de notre soutien collectif, cette aide contribuera



à assécher vos larmes et celles de familles qui œuvrent inlassablement pour votre réussite sociale », a déclaré Mme Awa Nana-Daboya. Le HCRRUN a invité les tuteurs et les enfants bénéficiaires à faire un

bon usage de cette aide pour devenir de grands hommes et grandes femmes demain. C'était à travers une intervention faite par Joseph Kokou Koffigoh, personne ressource principale de l'institution.

Le Magnan Libéré

soutient la campagne de vaccination contre le Coronavirus

**Merci
Paulin**

